



Check-list



Liste des pièces justificatives à apporter au Compte Asso

Pour créer votre Compte Asso, munissez-vous au préalable de votre :

- Numéro de SIRET : identifiant numérique composé de 14 chiffres (extension du N° de SIREN par l'ajout de 5 chiffres).
- Numéro RNA : identifiant numérique composé d'un W suivi de 9 chiffres. Il peut être demandé à la préfecture.

Pièces à joindre à votre dossier :

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt éventuel d'une demande initiale.
- La liste des dirigeants (personnes chargées de l'administration de l'association) régulièrement déclarée si elle a été modifiée depuis le dépôt éventuel d'une demande initiale.
- Le plus récent rapport d'activité approuvé.
- Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé.
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos.
- Le bilan annuel financier du dernier exercice clos.
- Un relevé d'identité bancaire au nom de l'association (et non au nom du président ou de la présidente ou de la section), portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
- Le projet associatif de l'année pour laquelle la demande est faite.
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000€ de dons ou de subventions.